

REUNION DU 19 DECEMBRE 2013

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 18h 30mn, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Conseiller Général, Maire.

Présents : M.BARBE. C.FANTIN. B.DI BLAS. M.BONNET. T.CORBERON. O.SAVARY. D.LOROT. JP.DURUP. L.NOLET. C.DESPLAT. X.RATTE. R.SEGAULT. P.SODOYER.

Absent excusé : F.TURCIN.

Secrétaire de séance : C.FANTIN.

Il est donné lecture du compte-rendu précédent.

Il est passé à l'ordre du jour.

BATIMENTS

Groupe scolaire : il est porté à la connaissance des élus le résultat de la commission d'appel d'offres, pour le choix de l'architecte, pour l'extension du groupe scolaire.

A savoir que 2 candidatures sont arrivées hors délais, il restait donc 19 candidatures.

Après analyse, le candidat ayant obtenu le plus de points, soit 80, est Monsieur GALLARD Didier, architecte à Chablis.

Les critères étaient : la capacité professionnelle pour 40 points (20 sur l'effectif du cabinet et 20 sur le matériel disponible) ; la capacité technique pour 40 points (20 sur le nombre d'écoles ou de pôles enfance construits et 20 sur le nombre de constructions en ossature et bardage bois) et la capacité financière pour 20 points.

En ce qui concerne la subvention de ce projet, le dossier au titre de la DETR devra être déposé avant le 31 mars 2013.

Les élus, acceptent les propositions ci-dessus, à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Hangar communal : Les élus sont informés que des vols ont été commis dans le hangar (taille-haie, nettoyeur, débroussailleuse, un bidon d'essence et la vitre du véhicule a été cassée).

Ecoles

Les élus sont informés que l'enseignant des CM souhaiterait emmener ses élèves en voyage à la neige.

Ce voyage n'étant pas organisé tous les ans, son financement n'est plus assuré par l'intermédiaire du SIVOS.

Aussi, pour assurer le financement, chaque commune verse directement à l'Office Central de la Coopération à l'Ecole le montant de sa participation.

Pour le prochain voyage il nous est demandé 150€ par enfant, soit, pour 19 élèves de notre commune, une participation de 2 850€ que nous pourrions inscrire au budget primitif 2014.

INFORMATIONS DIVERSES

Recensement de la population - suite aux enquêtes de 2009 à 2013, il s'avère que notre commune a une population totale de 811 habitants.

Association - le bilan annuel du Club de l'Amitié a été remis à chacun.

Scrutin pour les municipales - il est expliqué aux élus le nouveau mode de scrutin pour les prochaines élections.